

Moins de bruit lié au trafic aérien de Roissy, c'est possible !

Consultation publique

Votre avis compte, participez !

La consultation publique lancée par le Préfet du Val d'Oise sur l'EIAE de l'aéroport de Roissy (Etude d'impact selon l'Approche Equilibrée) est en cours.

Cette étude doit aboutir à des mesures pour réduire les nuisances sonores liées au trafic aérien et leur impact sur votre santé : limitation du trafic aérien (plafonnement), réduction des vols de nuit et couvre-feu entre 22h et 6h, interdiction des avions les plus bruyants.

Il est important d'y répondre avant le 14 mars via le lien :

<https://www.val-doise.gouv.fr/Actualites/Etude-d-impact-Consultation-publique>

- N'hésitez pas à rappeler les nuisances que vous subissez, leurs effets sur votre vie quotidienne et votre santé, ce que vous souhaitez pour réduire le bruit.
- Soutenez les 3 mesures portées par l'ADVOCNAR, les associations et de nombreux élus :
 - Plafonnement à 440 000 mouvements d'avions par an.
 - Plafonnement des vols nocturnes à 30 000 mouvements d'avions entre 22h et 6h en 2025 puis réduction progressive des vols de nuit pour un couvre-feu.
 - Retrait des avions bruyants de marge inférieure à 17 EPNdB de jour comme de nuit dès 2025.

Vous trouverez plus d'informations sur le site de l'ADVOCNAR :

[ADVOCNAR – CONSULTATION PUBLIQUE EIAE ROISSY](#)

Des questions ? N'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'ADVOCNAR au 01 39 89 91 99 // contact@advocnar.fr

**PARTICIPEZ
JUSQU'AU 14 MARS 2025**

**MOINS
DE BRUIT
C'EST POSSIBLE !**

ÉTUDE d'IMPACT SELON L'APPROCHE ÉQUILIBRÉE

**EIAE ROISSY CDG
CONSULTATION PUBLIQUE**